

Peut-on comparer l'affaire Ferrand et le loyer de Corbière ? Non, mais...



Alexis Corbière, pas dupe, a accusé, outre ce qu'il appelle l'extrême droite (autrement dit dans son jargon stalinien ceux qui aiment leur pays et veulent des frontières pour le protéger) l'équipe de Macron de souffler sur les braises, concernant la fameuse affaire de son logement social à Paris, que Paul Le Poulpe vient de rappeler à nos lecteurs.

<http://ripostelaique.com/corbiere-garrido-ne-paient-que-40-dun-loyer-parisien-de-84-m2.html>

Il a sans doute parfaitement raison. Empêtrés dans l'affaire Ferrand, les têtes pensantes d'En Marche! ont compris que la meilleure défense c'était l'attaque. Et comme ils ne paraissent pas vouloir se farcir Mélenchon pour les quelques petits avantages qu'il s'était accordé, ainsi qu'à sa fille, comme le révèle Christian Schoettl dans une vidéo, quand il était encore conseiller général de l'Essonne, c'est Corbière qui prend tout...

Pour sa défense, l'époux de Raquel Garrido met en avant ses origines modestes et avance qu'il n'a pas de patrimoine. On pourrait lui répondre que son ancien complice de la Gauche

socialiste et de Sos Racisme, Harlem Désir, a gagné 10.000 euros par mois, pendant 15 ans, comme député européen, et ne déclare qu'un patrimoine de 48.000 euros...

Il n'empêche que Ferrand et Corbière, ce n'est pas tout-à-fait la même chose, ni surtout le même parcours. Ferrand, qui a adhéré au Parti socialiste en 1980, c'est la caricature du petit marquis socialiste, arrogant, méprisant, qui sait trouver les bonnes filières, comme les Mutuelles, et s'en servir utilement, pour lui et les siens. L'épisode de l'emploi de son fils et de la SCI de sa compagne en sont une preuve visible. C'est manifestement un être sans scrupule, qui paraît très satisfait de lui-même, et sait jouir de tous les avantages du pouvoir. Il a ainsi conservé 1.250 euros par mois comme conseiller de la Mutuelle de Bretagne, qu'il a présidée, tout en étant député, ce qui fait désordre. Elise Blaise, dans un numéro de TV-Libertés, exécute magistralement le secrétaire d'En Marche!

<https://www.youtube.com/watch?v=GaXv6EeQQrQ>

Corbière, c'est un autre registre. C'est le petit agitateur trotskiste, passé de l'OCI à la LCR, qui a fini au Parti socialiste et qui est devenu rapidement l'homme de confiance de Mélenchon. Il n'a pas de patrimoine (s'il dit vrai), tout simplement parce que, contrairement à Ferrand, il n'a jamais été aux manettes. Son bâton de maréchal (Ferrand...), il l'a eu, pour le moment, en étant maire-adjoint du 12e arrondissement parisien et conseiller de Paris, et cela rapportait tout de même 4.000 euros par mois, qu'il a perdus quand les socialistes parisiens ne l'ont pas pris sur leurs listes.

Corbière n'est probablement pas un homme d'argent, comme Ferrand. C'est par ailleurs le même type de magouilleur, mais ce qui l'intéresse vraiment, lui, c'est la politique, avec le cynisme qui va avec. Il est un adepte de « la fin justifie les moyens », et capable de tous les coups tordus, au service de Jean-Luc... C'est cela, son bonheur, à Corbière. On l'imagine

difficilement avoir un compte en Suisse...

Mais il évolue dans un milieu où tout le monde vit fort bien des petits avantages qu'une caste s'auto-accorde, sur le dos des contribuables. Alors, quand on peut, comme Mélenchon, profiter des largesses du Conseil général et conserver 2.000 euros pas mois, sans y siéger, pourquoi se gêner ? Et quand on peut, comme Corbière, profiter d'un logement social à 1.240 euros, quand il en vaut 3.000, pourquoi se priver ?

Ferrand et Corbière, qui ont milité ensemble 15 ans au Parti socialiste, font malgré tout partie de la même caste : celle qui, grâce à la politique, vit beaucoup mieux que les salariés traditionnels.

Et on remarque que Corbière, qui prétend vouloir en finir avec les institutions de la V^e, se présente comme député, sans songer une seule seconde à remettre en cause les privilèges exorbitants que s'accordent, avec l'argent de nos impôts, ces privilégiés qui disent parler en notre nom.

<http://www.bfmtv.com/politique/indemnites-impots-retraite-queles-avantages-pour-les-deputes-1090705.html>

Joël Locin